



Le concours en M2 c'était la pire des solutions !

Le rapport de Monique Ronzeau et Bernard Saint-Girons, publié le 20 février 2019, privilégiait deux pistes pour le positionnement des concours enseignants :

1. Des épreuves d'admissibilité en fin de Licence, et une admission en fin de master, admission qui « fondée sur l'obtention du master, ce qui devrait permettre de vérifier les compétences professionnelles acquises par les étudiants, cette évaluation devant nécessairement être prononcée conjointement par l'université et l'employeur, en articulant l'évaluation du master avec l'appréciation de la capacité des candidats à opérationnaliser les compétences professionnelles exigibles d'un enseignant débutant ». Cette solution était peu ou prou celle que la C3D avait défendue (voir notamment [ici](#) et [ici](#)).
2. Un concours en fin de Master 2 (admissibilité puis admission). L'idée était principalement d'éviter de scinder le cursus master en deux phases, pré et post-concours.

Les ministres ont visiblement opté pour la seconde solution, qui à notre sens constitue le pire scénario que l'on pouvait entrevoir.

Rappelons que la création des masters MEEF visait à permettre une formation de qualité des enseignants, basée sur un dispositif d'alternance, assurant d'une part une formation professionnelle effective au travers d'un exercice en responsabilité des missions d'enseignement, et d'autre part une formation universitaire, permettant un recul réflexif des étudiants vis-à-vis de leurs pratiques enseignantes. Nous avons dès l'origine critiqué le placement du concours à la fin de la première année de master, placement que tous s'accordent en effet à rejeter aujourd'hui. Le premier scénario, libérant les étudiants dès l'entrée en master MEEF d'une partie du concours, aurait en effet permis d'optimiser ces principes fondateurs.

Parce que nous organisons depuis des années le master MEEF, nous savons que les étudiants ne peuvent réellement engager une formation professionnelle et une démarche de recul réflexif vis-à-vis de leur pratique d'enseignement que lorsqu'ils sont débarrassés de la barrière du concours. On peut comprendre les motifs budgétaires ou administratifs qui ont orienté la décision ministérielle. Mais les arguments que nous développons ici sont essentiellement pédagogiques: ils concernent l'état d'esprit, les motivations, et les besoins des étudiants des masters MEEF.

Placer le concours en master 2, même si on laisse entrevoir une évolution de sa nature, c'est clairement faire le deuil de la formation professionnelle des futurs enseignants, qui serait repoussée à un stage de titularisation en 6^{ème} année, alors qu'il aurait été envisageable de la répartir sur les deux années du master MEEF. Les étudiants disent clairement que leur formation au métier ne commence qu'à partir du moment où ils prennent leur classe en responsabilité, en tant que fonctionnaire stagiaire





Placer le concours en master 2, c'est aussi abandonner toute perspective de formation à et par la recherche. Les étudiants ne s'investiront pas dans ce travail essentiel tant qu'ils seront dans la tourmente de la préparation au concours. C'est transformer le master MEEF en bachotage et en soumission à une orthodoxie de discours, réelle ou supposée, mais de toutes manières effective. Là où il était question de faire des enseignants concepteurs et éclairés, on n'en fera guère que des applicateurs dociles.

Enfin placer le concours en master 2 c'est condamner une masse d'étudiant à se retrouver à BAC+5, après un échec au concours, titulaires d'un master MEEF qui ne leur laissera guère comme perspective professionnelle que des emplois aléatoires de contractuels ou des réorientations hasardeuses. Après cinq années d'études post-baccalauréat...

Sur le même sujet, voir les billets suivants :

[Mastérisation et formation des enseignants: Plaidoyer pour un pré-recrutement en Licence.](#) Blog Educpros, 17 novembre 2012.

[Formation des enseignants et concours de recrutement.](#) Blog Educpros, 6 janvier 2013.

[Réforme du collège : la formation des enseignants sera-t-elle à la hauteur ?](#) Blog, 28 octobre 2016.

[Formation des enseignants : où l'on reparle de la place du concours...](#) Blog, 28 décembre 2017.

[Formation des enseignants : pour un concours en fin de Licence.](#) Blog EducPros, 20 juin 2018.

[Non, le concours enseignant n'a pas « vocation » à se dérouler en M2.](#) Blog EducPros, 30 janvier 2019.